

Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie (ASG)

Auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Cette formation est réservée aux aides-soignant(e)s, aides médico-psychologiques intervenant, soit au domicile au sein d'un SSIAD, soit en établissement, en EHPAD, notamment dans les unités spécialisées (UVP, PASA et UHR), ou à l'hôpital dans les UCC.

MODALITÉS D'ADMISSION

Le dossier de candidature est à télécharger sur <https://sfc.unistra.fr/wp-content/uploads/2022/06/Dossier-Candidature-DU-ASG.pdf>.

Avis de la commission pédagogique après étude du dossier.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, une nouvelle formation a été créée dont l'objectif est d'améliorer la compréhension des symptômes de la maladie, l'identification des capacités restantes et la communication avec le patient. Elle doit permettre aux professionnels d'acquérir les compétences du référentiel de la fonction d'ASG pour optimiser l'accueil, l'accompagnement des malades et de leur entourage ainsi que la prise en soin et la qualité de vie. L'Université de Strasbourg a choisi de valider cette formation par un Diplôme d'université dans un souci de valorisation de la fonction d'ASG, d'aider à penser sa pratique professionnelle et d'enrichir sa formation en approfondissant son regard éthique.

Points forts :

- > Equipe pédagogique pluridisciplinaire composée de professionnels expérimentés.
- > Formation étalée dans le temps favorisant l'appropriation des outils et la maturité professionnelle.
- > Stage pratique de 2 1/2 journées à l'UCC ou dans un PASA.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Mobiliser des connaissances sur les pathologies liées au vieillissement, la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés.
- > Appliquer les gestes, les attitudes et les comportements pour un accompagnement individualisé du patient.
- > Identifier, comprendre et prendre en soin les troubles du comportement.
- > Proposer et animer des activités de stimulation sociales et cognitives.
- > Communiquer de façon verbale et non verbale aux différents stades de la maladie.

PROGRAMME

UE 1 - Concourir à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé dans le respect de la personne

UE 2 - Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie

UE 3 - Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues

UE 4 - Comprendre et interpréter les principales pathologies en gériatrie

UE 5 - Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées

UE 6 - Etude de situation en milieu professionnel :

- > Réflexion sur les pratiques professionnelles en ateliers
- > Stage pratique à l'UCC ou dans un PASA (2 1/2 journées)
- > Présentation orale d'une étude de situation professionnelle

UE 7 - Maladie d'Alzheimer et réflexions éthiques

- > Apport théorique et débat : Le regard d'une société - L'impact des mots sur le malade et son entourage - La notion de liberté et de sécurité (la déambulation, la contention...) - La liberté de choix - Le respect de la dignité - Le refus de soin - La fin de vie.
- > Réflexion sur les pratiques professionnelles.
- > Aide à la conception et rédaction d'un projet en milieu professionnel en vue d'une soutenance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques, de témoignages de professionnels et d'échanges d'expériences entre les participants. Analyse de cas concrets, mises en situation et travail en atelier.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Epreuve écrite comprenant 2 questions ouvertes relatives à chaque UE et présentation orale du projet professionnel.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

Mme Nathalie LAENG, Docteur en Psychologie.

Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

PASS'COMPÉTENCES UNIVERSITAIRE

Ce diplôme peut être suivi sur une ou plusieurs années.

Les personnes ayant déjà suivi la formation ASG au SFC ou dans un autre organisme peuvent valider le Diplôme d'université en suivant l'UE7 (3 jours).

Pour plus de détails, nous consulter.

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ - PASS'COMPÉTENCES

**Durée : 22 jours + 1
journée d'examen**

En 2022/23

Référence : CPR22-0965B
du 28 septembre 2022
au 05 mai 2023

Tarif

1940 € (+ droits
d'inscription universitaire
2022-2023)

Personne ayant déjà suivi la
formation ASG et souhaitant
valider le diplôme : nous
consulter

Lieu

Université de Strasbourg -
Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal
Lefebvre
67100 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Céline OHREL

Tél : 03 68 85 49 24

Fax : 03 68 85 49 29

c.ohrel@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue
une action d'adaptation et
de développement des
compétences. Elle permet
l'obtention d'un diplôme
d'université sous réserve de
satisfaire aux modalités
d'évaluation des
connaissances et des
compétences qui sont
portées à la connaissance
des stagiaires. La formation
donne également lieu à la
délivrance d'une attestation
de participation.

Des évaluations au cours de
la formation permettent de
mesurer la satisfaction des
stagiaires, notamment
concernant l'atteinte des
objectifs.